



Agrément « Jeunesse Education Populaire »  
n° 17-35-J001

**Compte-Rendu de l'assemblée générale FEPEM 35  
Dimanche 4 février 2018  
Conservatoire de Saint Malo**

**Mot de bienvenue du président :** Le président accueille les participants et remercie Laurent Ronzon, le directeur du Conservatoire Claude Debussy, pour la mise à disposition de ses locaux pour les travaux de l'AG ainsi que pour l'organisation du concert de l'après-midi avec la participation des élèves et professeurs de sa structure.

12 structures présentes et 18 représentants mais 25 structures ayant donné leur pouvoirs donc 37 votants (75 voix)

**Adoption du compte-rendu de l'AG ordinaire du 5 février 2017 à Servon/Vilaine**

**Le Compte-Rendu est adopté à l'unanimité**

**Rapport moral du président**

Celui-ci est lu et commenté par Yves Montagne.

Dernière page : Oui de principe pour LeGrandTintamarre de Chartres de Bretagne 2019, un oui définitif sera envoyé mi-février... avec ou sans chorale... sur 1 ou 2 jours  
Les sucettes publicitaires de la ville ont déjà été réservées  
date mai 2019 (18 ou 19 mai)

**Questions :**

mutualisation du matériel (Erick Colombé)

Cela semble difficile mais dans les faits, la FEPEM 35 fait juste une mise en relation des structures entre elles pour le matériel. Celles-ci conviendront, entre-elles, des modalités du prêt (prêt simple, location, échange, avec ou sans convention)

partothèques :

il y a le problème des droits d'auteurs qui se pose ainsi qu'une réflexion juridique à mener.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité**

**Rapport d'activité 2017**

Présenté par Christian Poupelin (Vice-président chargé des pratiques artistiques d'ensemble)

Quelques précisions sont apportées par le président et le trésorier Benoît Jean, ainsi que par Laurent Ronzon (Vice-président chargé des structures d'enseignement).

**Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité**

## **Rapport financier**

Présenté par Benoit Jean (trésorier)

*Dépenses* : au 6 nov 2017

locations salles mal prévues (entre autre location d'un piano droit pour le Grand Tintamarre)

location de car pour le déplacement à EuroDisney (qui avait été budgétisée)

Adhésions : globalement toutes les adhésions des structures membres de la FFEA (Fédération Française de l'Enseignement Artistique- ex FFEM) sont chères car il y a aussi incluse une partie importante qui lui est remontée. La FEPEM 35 servant uniquement de « boîte aux lettres ».

Rémunération : formateurs financés lors des stages instrumentaux et formations pédagogiques ou des élus + le chef de l'orchestre départemental (Freddy Hovette)

Aide au projet : si une structure a un besoin d'aide sur un projet personnel, la fepeem 35 peut aider (200 € budgétisé pour 2018). Un document fixant les critères d'attribution a été rédigé en 2017.

*Recettes* :

Rayer au poste 74 : Conseil régional et remplacer par FDVA (fond de développement de la vie associative)

Stagiaires : recette liée aux stagiaires extérieurs pris en formation lorsque leur structure n'est pas adhérentes à la fepeem 35.

livret A : transfert du livret au compte courant selon les liquidités de celui-ci.

déficit de 1029,02 € (+ les 3000 € transférés donc en réalité – 4029,02 €)

Malgré le déficit enregistré et argumenté, compte-tenu des nombreuses nouvelles actions engagées et de leur intérêt pour l'avenir de la fédération, le président souhaite que le rapport financier soit adopté. Le budget prévisionnel 2018 sera plus resserré et mieux équilibré.

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## **Budget prévisionnel 2018**

présenté par Benoit Jean (trésorier)

fait en fonction des projets fepeem 35 (stages/formations/rencontres) budgétisés et validés en CA.

C'est un budget élaboré par projet au plus prêt des dépenses pour lequel des choix (abandon, report) ont été faits.

**Après explication des lignes de comptabilité faite, le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité**

## **Rapport des vérificateurs aux comptes**

les pièces comptables, comptes et prévisions budgétaire 2017 : quitus obtenu sans retenue.

Nous sommes en recherche d'un vérificateur aux comptes pour l'exercice en cours

**le rapport des vérificateurs aux comptes est adopté à l'unanimité**

## **Élection du Conseil d'Administration (renouvellement du Tiers sortant)**

Membres sortants à pourvoir pour 3 ans :

Stéphane Nicolas  
Claude Dubois-guyot  
Freddy Hovette  
Carole Leclercq

Membres ayant 1 an de mandat :

Philippe Pineau  
Chrystèle Décosse  
Yves Montagne  
David Nicolas

Membres ayant 2 ans de mandat :

Benoit Jean  
Christian Poupelin  
Laurent Fillaud (démissionnaire pour raisons personnelles est remplacé par Françoise Le Galloudec)  
Laurent Ronzon

Les 4 sortants se représentent et sont élus à l'unanimité  
Françoise Le Galloudec école Martenot (centre de formation pédagogique) de Rennes est élue pour deux ans à l'unanimité en remplacement de Laurent Fillaud

**Vote du montant des cotisations 2019 (barème)**

Le président souhaite que le barème de subisse pas d'augmentation dans la mesure où le nouveau calcul en est à sa première année de mise en place et que certaines structures (écoles de musique, conservatoires) ont déjà eu une augmentation.

**L'Assemblée Générale décide de maintenir le barème tel qu'il est.**

**Projets 2018**

Tous les projets prévues sur l'année 2018 sont bien engagés et le calendrier est distribué aux personnes présentes. L'AG valide l'ensemble des propositions et charge le CA de leur organisation.

**Le président présente les grandes lignes des projets 2019 :**

- Stage instrumentaux : flûte et saxophone
- Stage multi/instruments autour d'une thématique ou d'une esthétique
- Orchestre Départemental ( 3 répétitions et 2 concerts)
- Grand Tintamarre en mai 2019 à Chartres de Bretagne
- Deux rendez-vous pédagogiques en septembre
- Formation « direction d'orchestre » pour les enseignants avec ARMETI
- Stage chef de chœur (il n'y en aura pas eu en 2018)
- Concert de l'AG le dimanche 3 février à Saint Aubin du Cormier ( Espace Bel Air)
- Un dimanche au Thabor (édition 2019)
- Groupe de travail : écoles associatives et préparation de « Battements de chœurs 2020)
- Stage accordéon avec le Grand Soufflet
- Formation PSC1
- Formation des choristes (technique, geste respiratoire)

**Désignation du lieu de l'AG ordinaire 2019 ainsi que le choix de la date (article 23)**

L'Assemblée Générale Ordinaire 2019 aura lieu à l'école de musique la Fabrik à Saint-Aubin Du Cormier le 3 février 2019

**Lieu validé à l'unanimité**

**Questions diverses, propositions pour l'avenir :**

Un échange très amical et constructif met fin aux travaux de l'AG.

Ceux-ci sont clos par le président à 12h30.

Merci à tous

**Le prochain conseil d'administration (CA n°1) se tiendra le:**

**Judi 15 février 2018 à 9h30  
à l'école de musique Jean Wiener de Chartres de Bretagne**

**Le CA n°2 aura lieu le Jeudi 12 avril 2018 à l'école de musique Musicole de Guichen.**

**Le Président**

Yves Montagne

**Les Vice-Présidents**

Christian Poupelin Laurent Ronzon

**Le Secrétaire**

Freddy Hovette

**La Secrétaire-Adjointe**

Carole Leclercq

**Le Trésorier**

Benoît Jean

**La Trésorière-Adjointe**

Françoise La Galloudec

**Les membres du CA**

**FEPEM 35**

**2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne**

**Tel : 02 99 41 35 10 ou 06 79 96 58 76 [yvesmontagne2@yahoo.fr](mailto:yvesmontagne2@yahoo.fr)**